

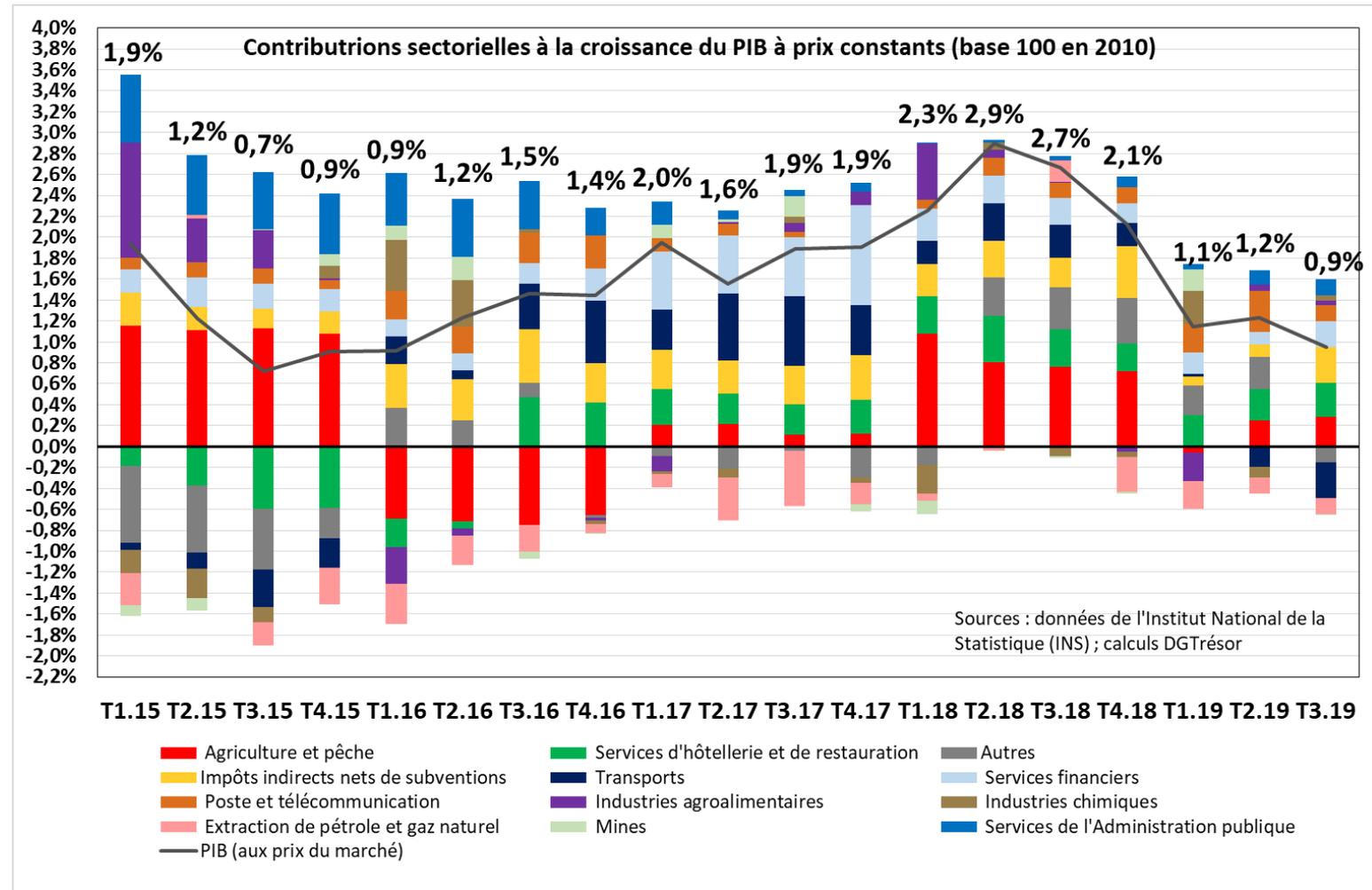


# Bercy France export

Paris, le 30 janvier 2020

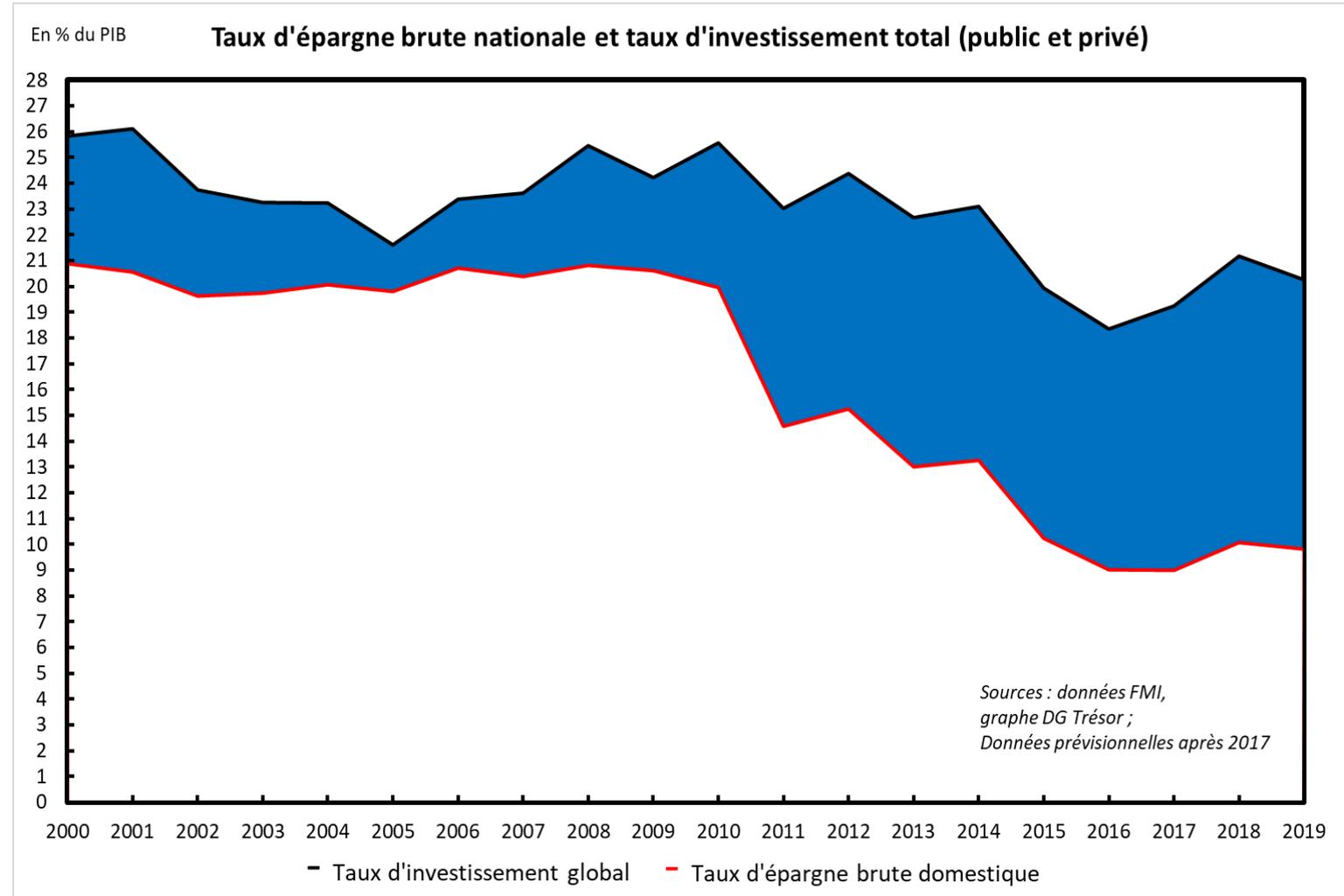
# Un ralentissement prononcé de l'activité économique depuis mi-2018

- **Ralentissement important de l'activité économique** à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018.
- Croissance économique tirée principalement par les secteurs **agricole et touristique**, dont l'activité est fortement **cyclique**.
- **Ralentissement marqué de l'activité** dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (*en rouge*) en 2019, après **une saison 2018 exceptionnelle**
- **Manque de dynamisme du secteur industriel** (*cf. extraction de pétrole et gaz naturel en rose ; transports en bleu foncé*)

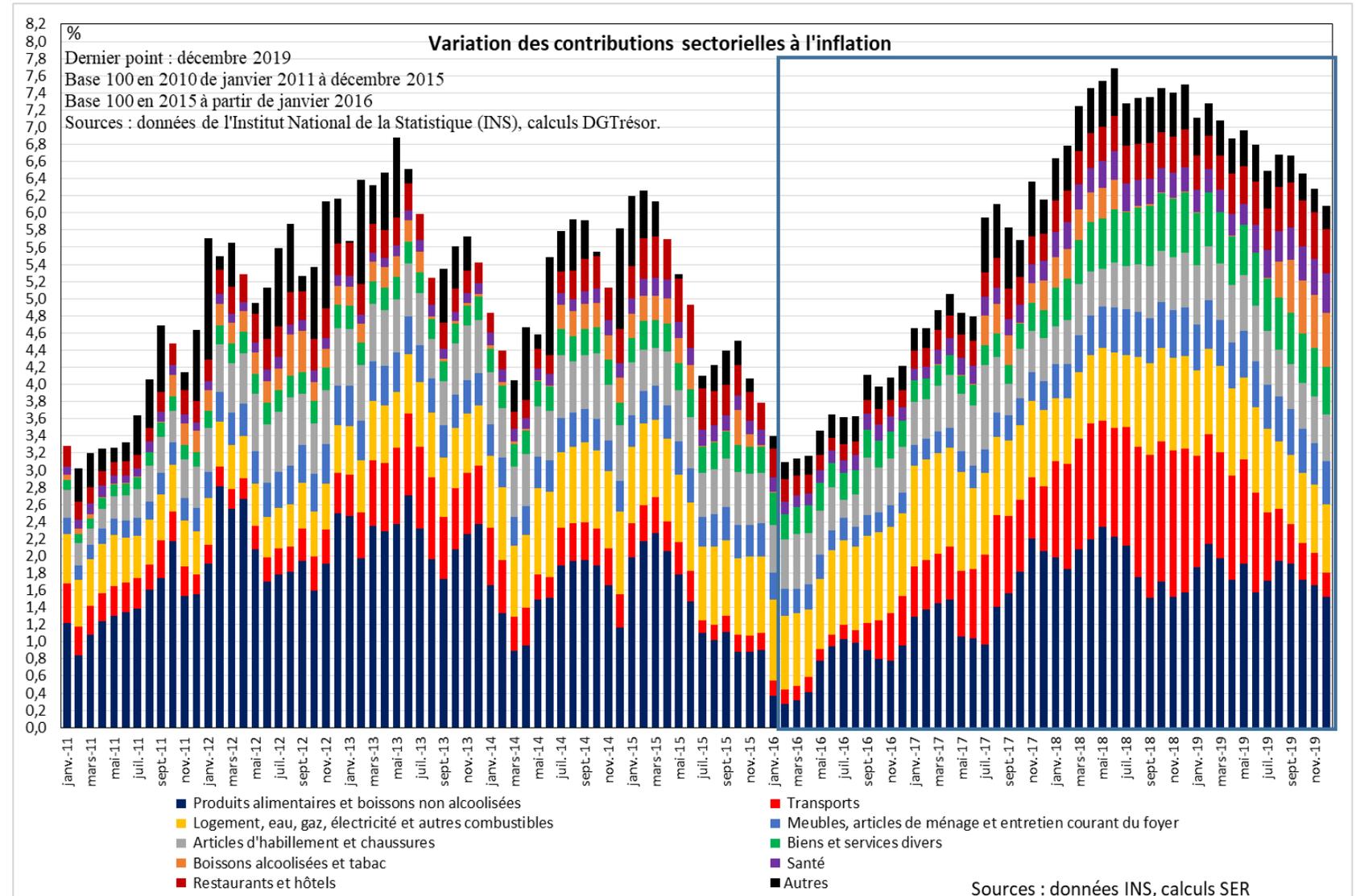


# L'écart entre l'épargne et l'investissement ne cesse de progresser, alimentant le déficit courant

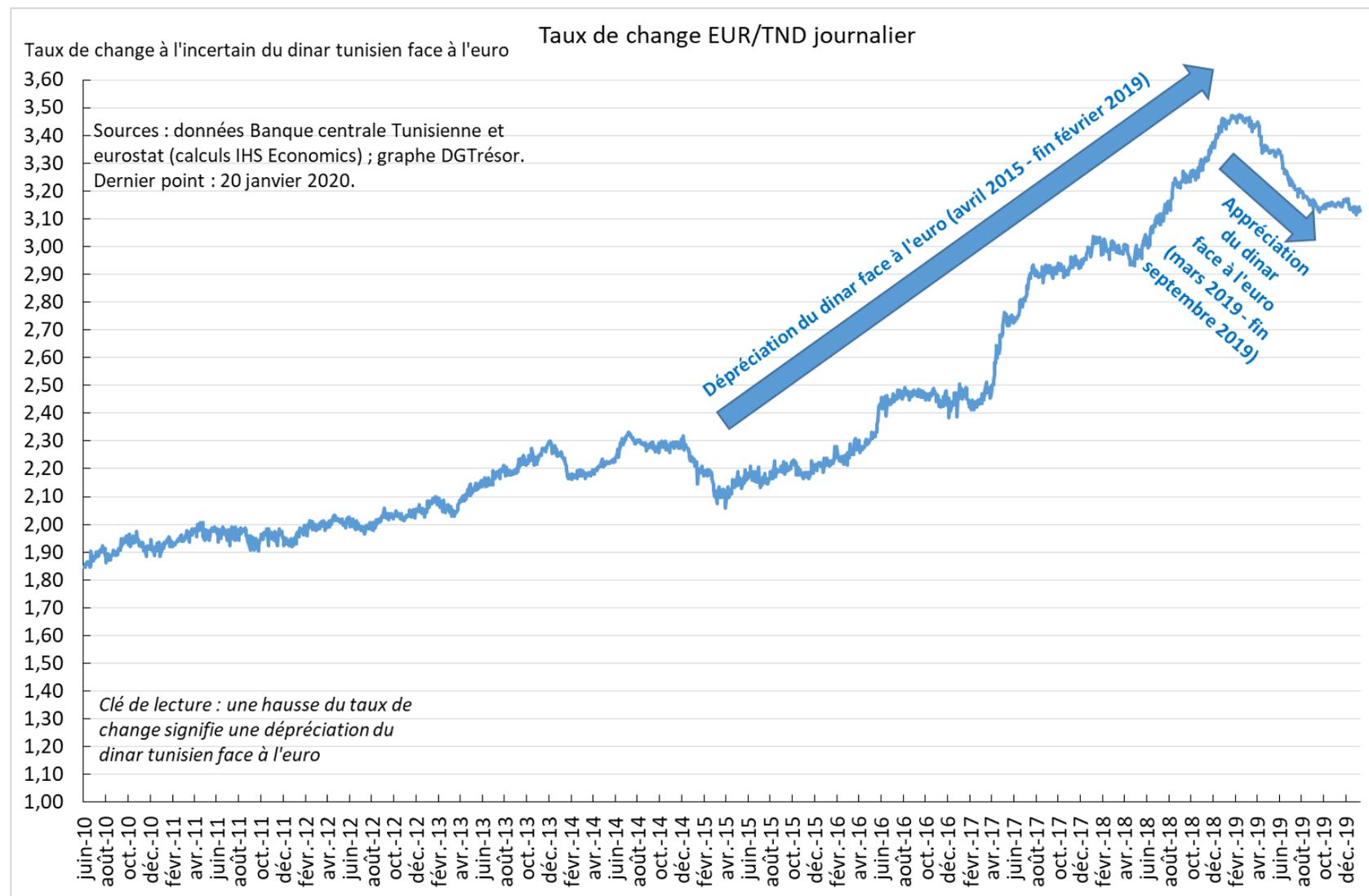
- **Le taux d'épargne brute domestique (courbe en rouge) est structurellement inférieur au taux d'investissement global (courbe en noir).**
- **L'écart entre le taux d'épargne brute et le taux d'investissement global (qui correspond au déficit courant en % du PIB) s'est accentué de façon régulière entre 2005 et 2018.** Le taux d'épargne brute a en effet baissé plus rapidement que le taux d'investissement.
- **Le déficit courant atteignait 11,1% du PIB en 2018 selon le FMI.** Il pourrait avoir baissé en 2019, selon les données préliminaires de la Banque centrale de Tunisie.



- Selon les dernières données disponibles, **le taux d'inflation s'élevait en décembre 2019 à +6,1% sur un an** (soit un taux d'inflation moyen de +6,7% en 2019, par rapport à l'année précédente).
- **Le taux d'inflation en Tunisie diminue de façon quasi continue depuis juin 2018** (point haut ce mois à +7,7% sur un an).
- Sur le plan sectoriel, cette baisse s'explique pour l'essentiel par la **décélération des prix des transports** (*en rouge*), en lien avec la suppression de l'automatisme de l'ajustement des prix des transports.
- **L'inflation sous-jacente** (« hors énergie et produits alimentaires ») est également **orientée à la baisse** (à +6,6% en décembre 2019).

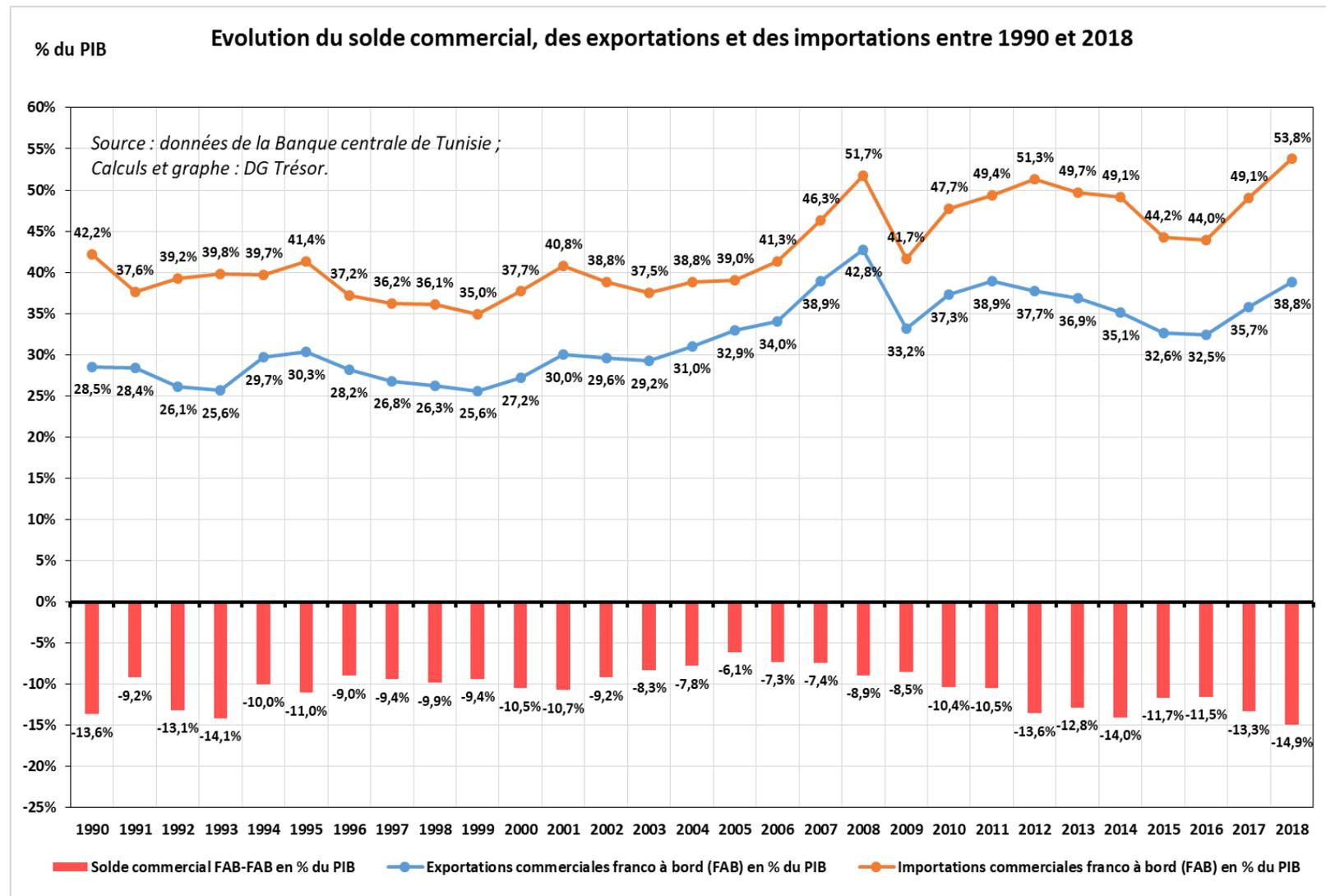


- **Le dinar tunisien est stable face à l'euro et au dollar US depuis octobre 2019.**
- **Cela fait suite à une appréciation du dinar tunisien de fin février 2019 à fin septembre 2019 (+9% face à l'euro),** en lien notamment avec le durcissement de la politique monétaire de la Banque centrale de Tunisie (*cf.* slide 9) et l'amélioration du solde courant.
- **Le dinar tunisien s'était auparavant déprécié sur longue période (-39,5% face à l'euro entre début avril 2015 et fin février 2019),** générant ainsi de l'inflation importée.



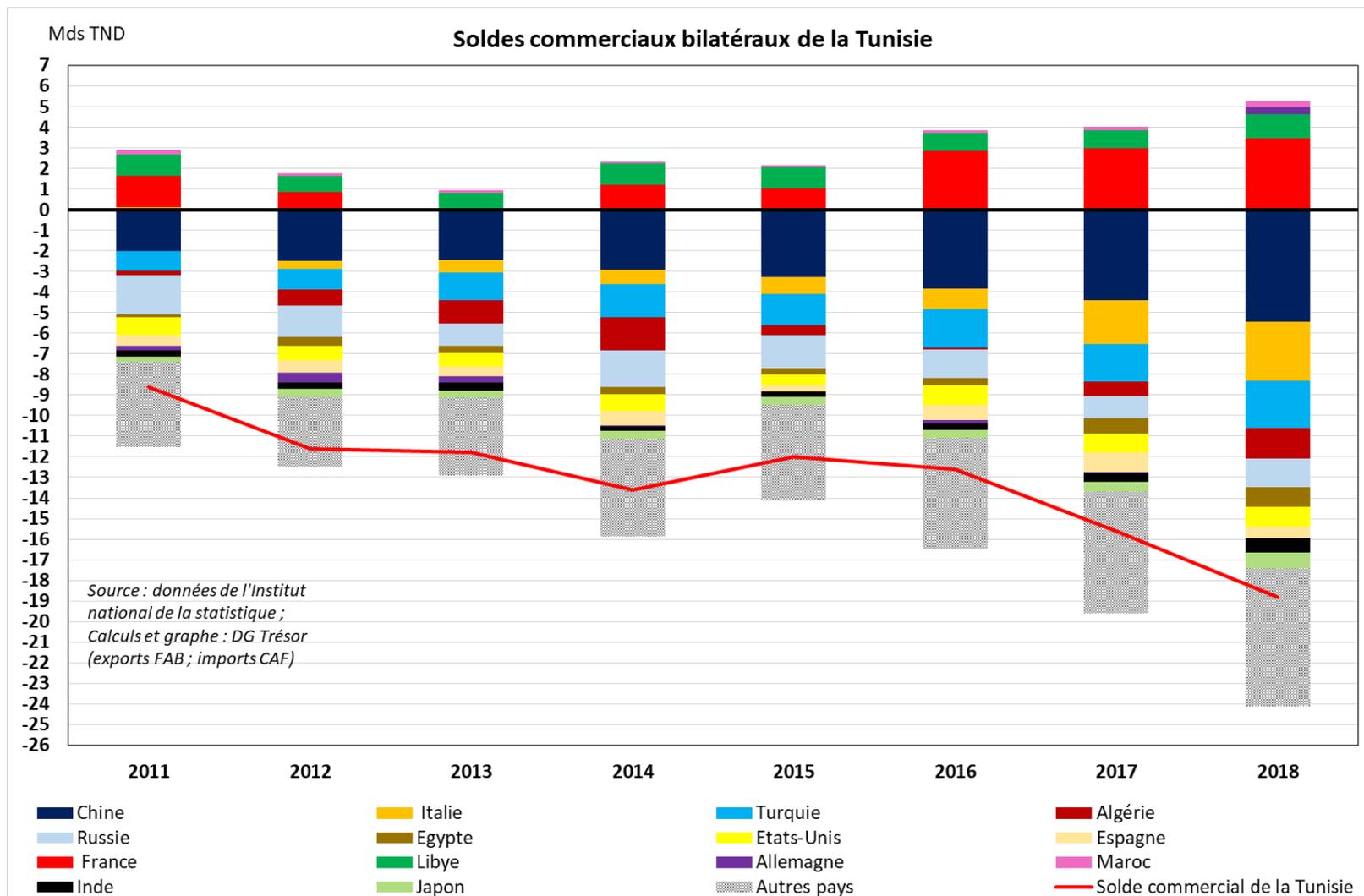
# La Tunisie connaît un déficit commercial structurel, en forte progression depuis le milieu des années 2000

- **Le déficit courant de la Tunisie (-11,1% du PIB en 2018) provient exclusivement de ses échanges commerciaux.** Les autres catégories du compte courant (balance des services, balance des revenus, transferts courants) sont en effet légèrement excédentaires.
- **Le déficit commercial de la Tunisie atteignait -14,9% du PIB en 2018. Il a fortement augmenté depuis 2005 (déficit de -6,1% du PIB cette année).**
- Cela s'explique par le fait que **les importations commerciales augmentent plus vite que les exportations commerciales, en % du PIB (cf. graphe),** compte tenu notamment de la vigueur de la consommation nationale (cf. slide 4).

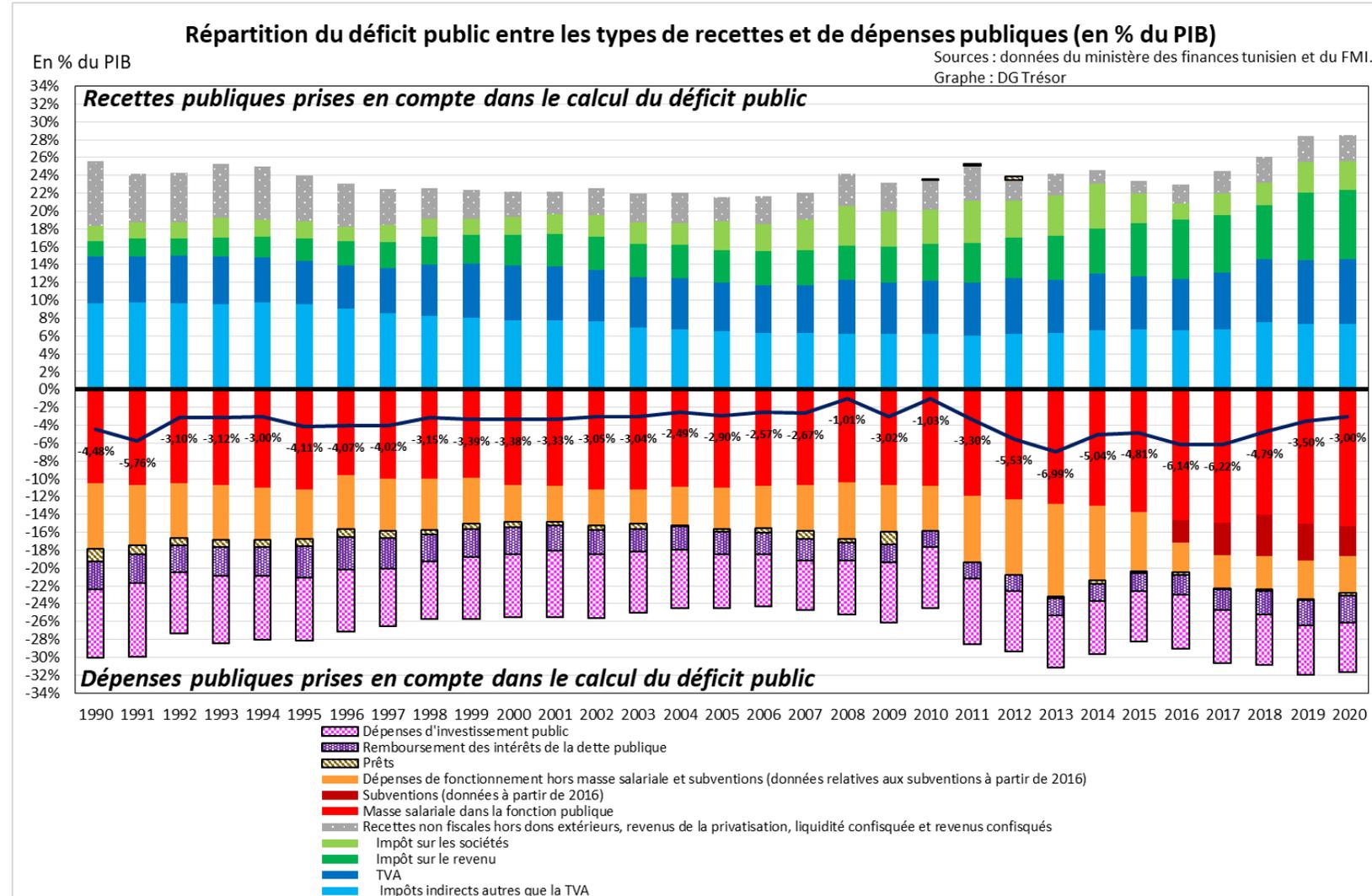


# La Tunisie subit des déficits commerciaux bilatéraux croissants vis-à-vis de la Chine, de l'Algérie, de l'Italie, de la Turquie, et de la Russie.

- **Le déficit commercial de la Tunisie est lié à la concurrence des économies émergentes (Chine, Turquie, Russie), à la dépendance du pays aux ressources naturelles étrangères (Algérie, Italie).**
- Selon les dernières données disponibles pour l'année 2019 (Institut National de la Statistique), les principaux déficits commerciaux bilatéraux atteignent :
  - 5,85 Mds TND (Chine),
  - 3,04 Mds TND (Algérie),
  - 2,67 Mds TND (Italie),
  - 2,47 Mds TND (Turquie),
  - 1,40 Md TND (Russie).
- *A contrario*, la Tunisie bénéficiait en 2019 d'excédents commerciaux à hauteur de :
  - +3,78 Mds TND (France),
  - 1,38 Md TND (Libye),
  - 0,41 Md TND (Maroc).

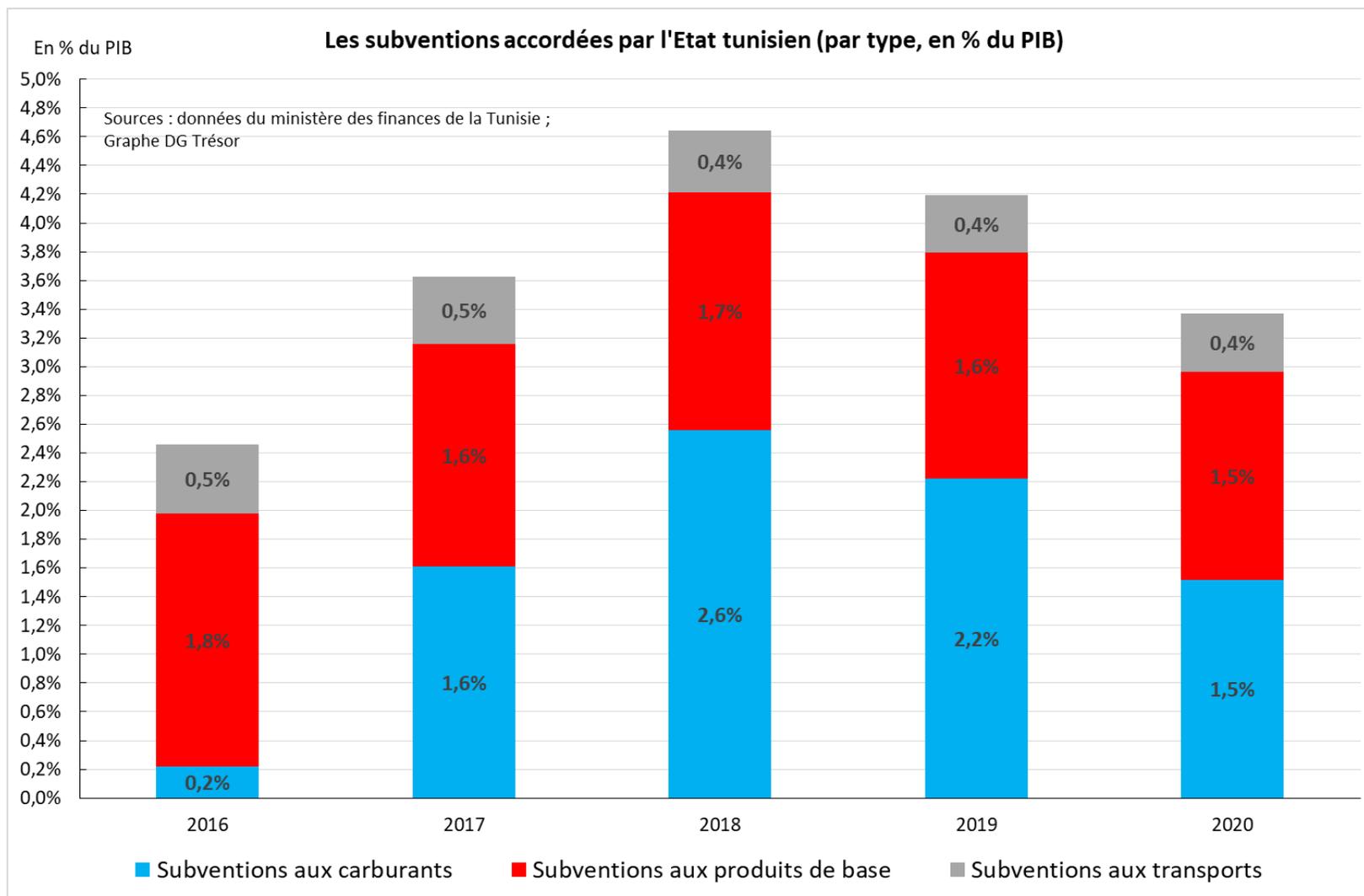


- **La Tunisie connaît un déficit budgétaire structurel.** En outre, les finances publiques du pays se sont dégradées à partir de la Révolution de 2011 (alors que le budget était presque à l'équilibre en 2010). Désormais, le pays s'inscrit dans un processus de consolidation budgétaire.
- Par suite, **le déficit budgétaire a fortement diminué entre 2017 (-6,22% du PIB) et 2019 (-3,50% du PIB).** L'objectif fixé par le ministère des finances dans la Loi de Finances 2020 est de parvenir à un déficit budgétaire de -3,0% du PIB en 2020.
- L'amélioration des finances publiques a été permise par la **hausse des recettes fiscales** (impôt sur le revenu, TVA surtout), notamment grâce à un **meilleur recouvrement fiscal.**



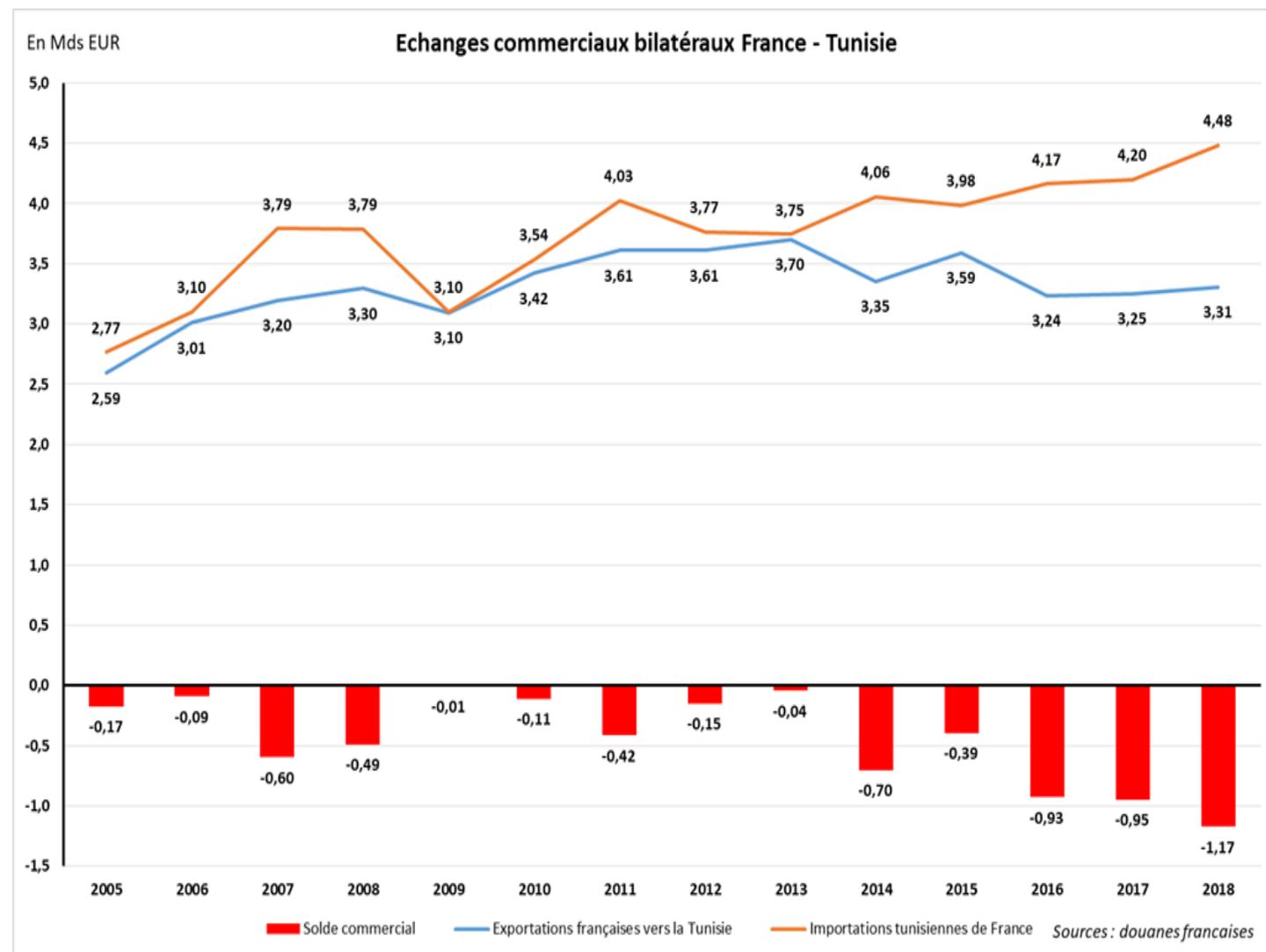
# La composition des dépenses publiques pose problème (investissement public insuffisant, masse salariale et subventions trop élevées)

- Les dépenses publiques de la Tunisie sont majoritairement des dépenses de fonctionnement (71,9% en 2020). **Il s'agit principalement de la masse salariale dans la fonction publique (qui atteindrait 15,1% du PIB en 2020, un record) et des subventions (depuis 2016), notamment aux carburants.**
- Le prix de l'essence à la pompe est fréquemment révisé à la hausse, ce qui permet en contrepartie de **baissier le montant des subventions aux carburants (en bleu dans le graphe).**
- La Tunisie doit également **rembourser les intérêts sur la dette publique**. Sa part dans les dépenses publiques augmente (atteignant 16,7% du total en 2020 selon la Loi de Finances 2020), du fait de la progression de la dette publique.
- Dans ce contexte, l'investissement public est particulièrement faible (5,4% du PIB prévu en 2020).

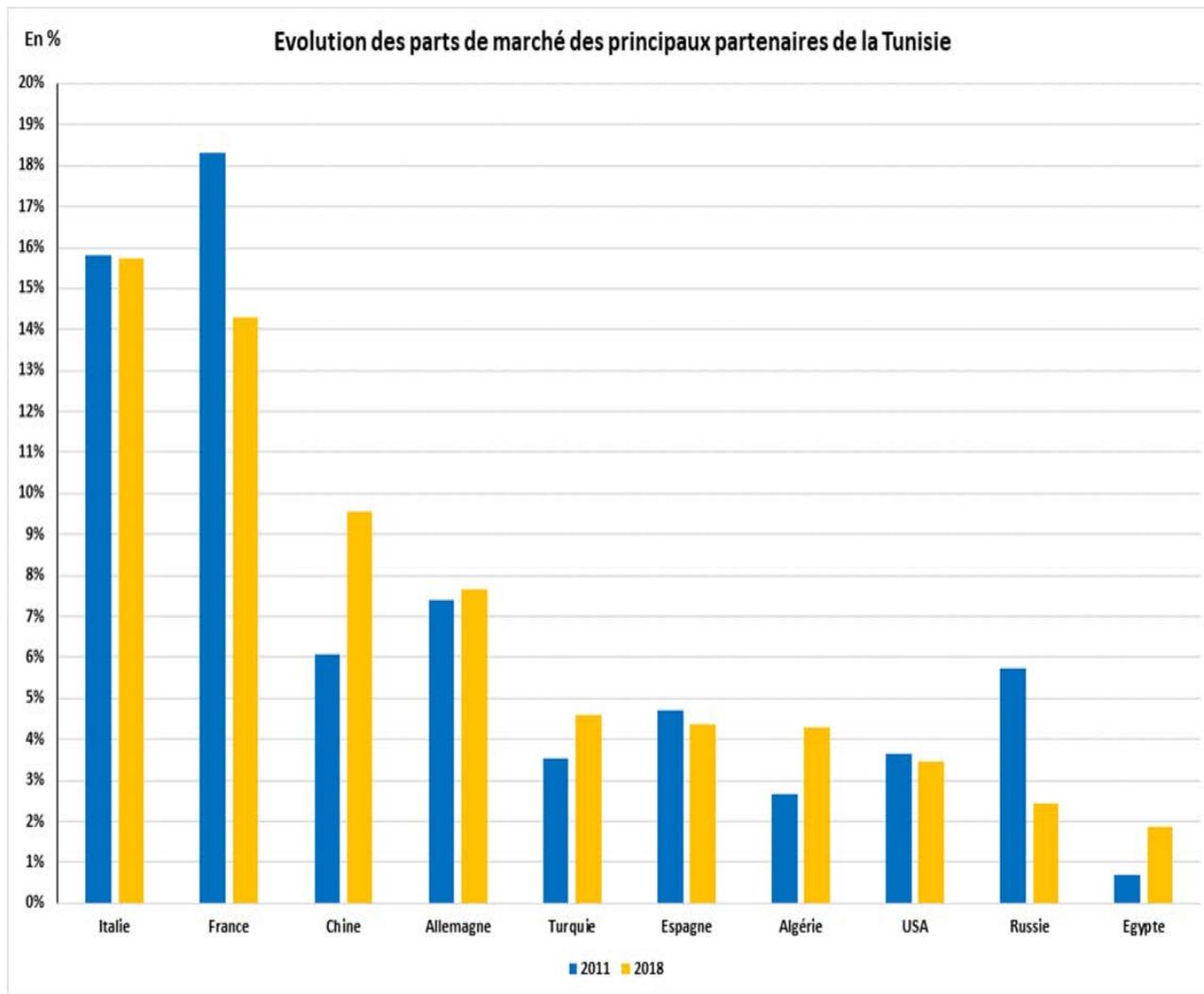


## La France est le 1<sup>er</sup> partenaire commercial de la Tunisie

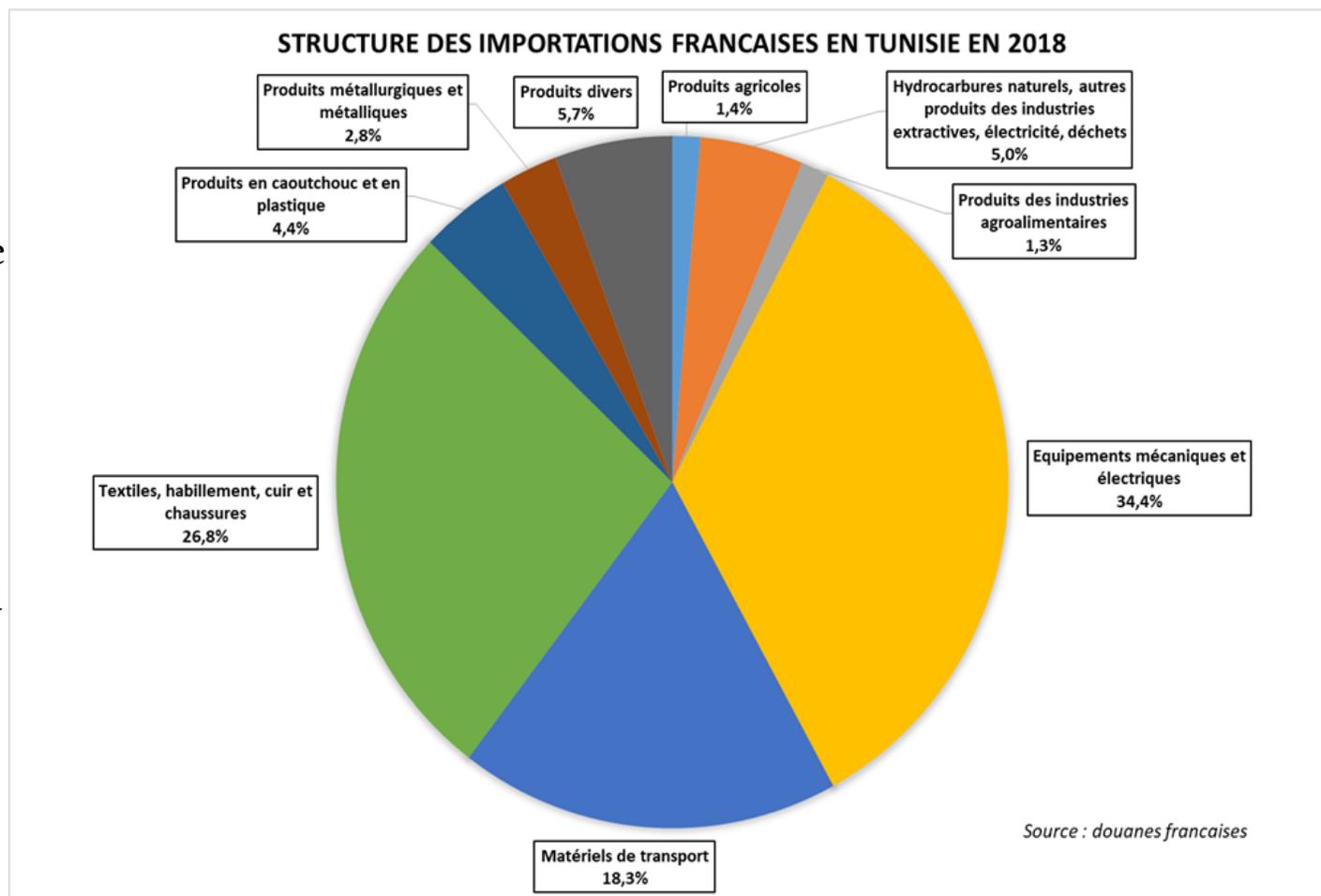
- La France est le 1<sup>er</sup> partenaire commercial de la Tunisie.** Sur l'année 2018, les échanges commerciaux franco-tunisiens (exportations et importations de biens) se sont élevés à 7,8 Mds EUR. Selon les données de l'Institut national de la Statistique (INS), la France pèserait donc pour 20,4% des échanges commerciaux de la Tunisie contre 15,8% pour l'Italie (2<sup>ème</sup> partenaire commercial).
- Ces échanges commerciaux entre les deux pays génèrent un déficit bilatéral structurel pour la France.** Le déficit commercial français vis-à-vis de la Tunisie a surtout progressé à partir de 2013 (année durant laquelle il était proche de l'équilibre). En 2018, il atteignait 1,2 Md EUR, en hausse de 24,1% par rapport à 2017.



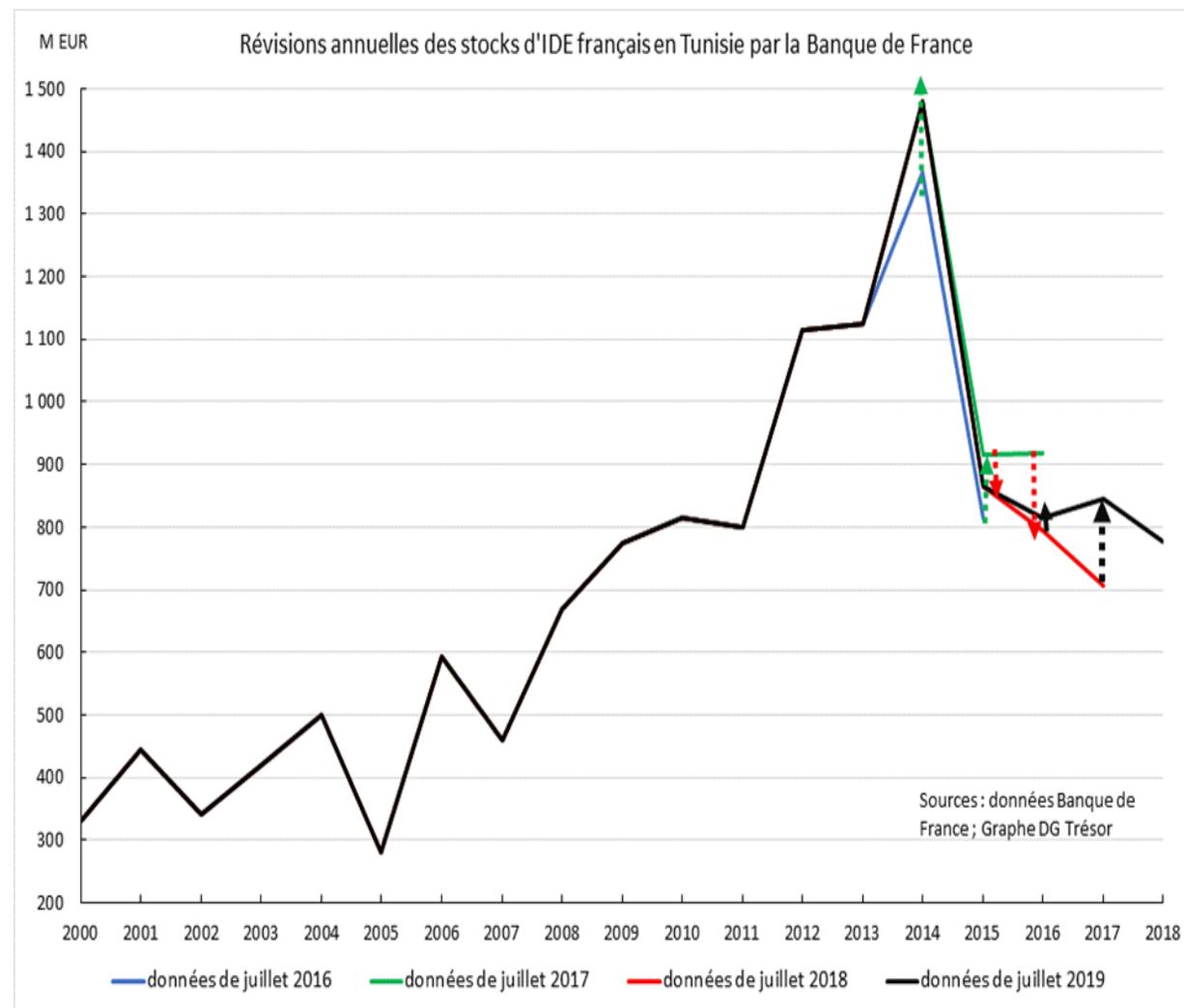
- Le montant des exportations françaises vers la Tunisie est élevé et en légère hausse en 2018 (3,3 Mds EUR sur l'année, soit +1,7% par rapport à 2017). Pour autant, la France subit une **baisse tendancielle de pertes de ses parts de marché en Tunisie**. Celles-ci ont chuté de plus de 10 points au cours des années 2000 (de 26,3% en 2000 à 14,3% en 2018). En conséquence, **la France est devenue en 2017 le second fournisseur de la Tunisie après l'Italie**, alors qu'elle en était le 1<sup>er</sup> depuis l'indépendance du pays.
- Par secteur: En premier lieu, la France exporte vers la Tunisie des **équipements mécaniques, électriques et informatiques** (1,1 Md EUR en 2018, soit presque 1/3 des exportations françaises vers la Tunisie). En second lieu, la France exporte vers la Tunisie des **produits textiles, habillement, cuir et chaussures** (496 M EUR en 2018, soit 15% des exportations françaises vers la Tunisie). Enfin, la France exporte vers la Tunisie des **matériaux de transport** pour des montants importants (293 M EUR en 2018, soit environ 9% des exportations françaises vers la Tunisie).



- **La France est de loin le 1<sup>er</sup> client de la Tunisie.** Selon les données de l'INS, en 2018, elle était le pays destinataire de 29,3% des exportations tunisiennes, loin devant l'Italie (deuxième client avec 15,9% des exportations) et l'Allemagne (3<sup>ème</sup> avec 12%). Les importations françaises de biens tunisiens se sont encore accrues en 2018 (+6,7% par rapport à 2017), atteignant un niveau record de 4,5 Mds EUR sur l'année.
- **Par secteur :** La France importe principalement des **équipements et matériels mécaniques, électriques et informatiques** (1,54 Md EUR en 2018, soit 34,4% des importations bilatérales). La France importe également des biens tunisiens provenant du **secteur textile** (1,2 Md EUR sur l'année 2018, soit 26,8% des importations bilatérales). Enfin, les importations françaises de **matériels de transport** tunisiens sont relativement importantes (821 M EUR sur les douze derniers mois disponibles, soit 18,3% des importations bilatérales).



- FLUX** : Selon la *Foreign Investment Promotion Agency* (FIPA-Tunisie), la France demeurait en 2018 le 1<sup>er</sup> pourvoyeur d'IDE en Tunisie. Cette année, elle concentrait 34,2% des flux d'IDE totaux (hors énergie) orientés vers la Tunisie. Toutefois, ce ratio a chuté de 10 points par rapport à 2017 (44% des flux d'IDE totaux hors énergie cette année) en raison principalement de la progression des IDE en provenance du Qatar. Il convient de préciser que selon la FIPA, les investissements français réalisés en Tunisie en 2018 prennent rarement la forme de créations d'entreprises *ex nihilo*. En effet, **90,5% des projets relatifs à des IDE français en Tunisie au 1<sup>er</sup> semestre 2019 correspondaient à des extensions de projets déjà existants**. Seuls 9,5% étaient des créations de projets *ex nihilo*.
- STOCK** : Le Président de la République française M. Emmanuel Macron a annoncé lors de sa visite d'Etat en Tunisie les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2018, un objectif de doublement du stock d'investissements directs à l'étranger (IDE) français en Tunisie sur la période de son quinquennat présidentiel. **Selon la Banque de France, ce stock d'IDE français en Tunisie s'élevait à 777 M EUR en 2018.**



# La relation France – Tunisie

La France est le <b>premier partenaire commercial</b> de la Tunisie	Exportations françaises vers la Tunisie en 2018 (2ème fournisseur de la Tunisie après l'Italie)	3,3 Mds EUR
	Parts de marché de la France en Tunisie en baisse (2018 vs 2000)	14,3% vs 26,3%
	Importations françaises de biens tunisiens en 2018 (1er client de la Tunisie)	4,5 Mds EUR (29,3% des exportations tunisiennes)
	Déficit commercial structurel de la France à l'égard de la Tunisie	-1,2 Md EUR (+24,1% par rapport à 2017)
La France est aussi le <b>premier partenaire financier</b> de la Tunisie	Flux d'IDE français - hors énergie - vers la Tunisie en 2018 (FIPA) (1er pourvoyeur d'IDE)	34,2% des flux d'IDE entrants dans le pays
	Flux d'IDE français vers la Tunisie en 2018 (BDF)	11,7 M EUR (-90% en g.a.)
	Stock d'IDE français en Tunisie en 2018 (BDF - 2ème stock après les EAU d'après FIPA)	777 M EUR
	Nombre d'entreprises françaises implantées en Tunisie (2018)	1 413
	Nombre d'emplois au sein des entreprises françaises en Tunisie (2018)	143 416
	Typologie des IDE français en Tunisie	Offshore à 80% (2016); bien reparti sectoriellement ; extensions de projet pour 82% des flux (2018)

## Infrastructures (transports urbains, assainissement et gestion des déchets)

- De nombreux projets sont planifiés et permettraient d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du site Tunisie (extension du port de Radès, métro de Sfax, RFR dans le Grand Tunis, TGM).
- De nouvelles opportunités de financement en mode PPP dans l'assainissement, le dessalement d'eau de mer et les déchets.

## Energie

- Des projets solaire et éolien lancés en mode PPP (autorisations et concessions, 500MW solaire attribués fin 2019), en vue d'une stratégie ambitieuse de 30% d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2030.
- Un projet smart-grid à Sfax pour l'installation de 400 000 compteurs intelligents (candidatures pour la 1<sup>ère</sup> étape en cours de dépouillement depuis fin 2019)

## Santé

- Des sous-secteurs de niche présentent des opportunités de développement importantes (tourisme de santé et maisons de repos médicalisées et production de dispositifs médicaux). La Tunisie se développe comme plateforme d'exportation de produits pharmaceutiques produits localement.
- De nombreux projets financés par la France (hôpitaux de Gafsa et de Sidi Bouzid, e-santé).

## Agriculture (9,7% du PIB)

- Plus de 18% des emplois en 2018 (surtout dans les régions de l'intérieur), 3<sup>ème</sup> poste d'exportation (dattes et huile d'olive). Les performances de l'agriculture impactent celle de l'ensemble de l'économie.
- Opportunités : transformation et valorisation des produits à l'export, labels IG, structuration de filières, développement du biologique, développement des intrants dans l'aquaculture

## Tourisme (5% du PIB)

- Reprise du secteur depuis 2017, + de 9 millions de visiteurs étrangers en 2019 (contre 7 millions en 2010) et objectif de 10 millions en 2020. Les recettes touristiques ont également fortement augmenté par rapport à 2018 : +29,2% à 1,710 Md EUR sur l'année 2019. Le modèle balnéaire à bas prix/tour opérateurs s'essouffle (cf. la faillite de Thomas Cook) et une diversification et montée en gamme de l'offre sont indispensables.

## Numérique et entrepreneuriat (NTIC : 11% PIB)

- La Tunisie bénéficie d'un tissu d'entreprises innovantes et de compétences locales reconnues (ingénieurs informatiques). Le secteur représente 20% des exportations de service. Beaucoup d'entreprises de services informatiques en offshoring.
- La loi start-up votée en 2018 crée des incitations à la création d'entreprises. Les bailleurs sont très présents dans le soutien aux incubateurs public et privés et à la formation professionnelle (projet INNOV de l'UE et EN LIEN de l'AFD). Tunis a été labellisée Communauté French Tech.

## Un secteur offshore qui continue à se développer

- Constitue la majeure partie des implantations françaises en Tunisie (Safran (ex Zodiac), Sagemcom, Stelia (Airbus), Valeo, Essilor, Bic, Talan, Sofrecom, Actia etc.
- De nombreux projets d'extension de sites industriels ont vu le jour en 2019, dans l'aéronautique (Corse Composite, Mecanyvois) et l'industrie au sens large (Actia, Magsteel, Selt Marine etc.)
- Ce modèle pourrait être remis en cause avec la réforme fiscale du régime offshore à venir.

## Les entreprises relèvent toutefois des entraves à l'accès au marché qui perdurent

- Malgré les réformes récentes (lois sur l'investissement et le climat des affaires, incitations financières, création de la TIA, loi start-up, loi transversale), nous relevons :
- impayés auprès de la PCT, cas de contrefaçon, difficultés à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché (AMM) dans les dermo-cosmétiques et la pharmacie, difficultés de dédouanement, instabilité juridique et fiscale, difficultés financières des grandes entreprises publiques (SNCF, STEG, SONEDE, TRANSTU...), lenteur des procédures de la BCT et difficultés à sortir des devises.
- La bonne conduite des marchés publics souffre d'un défaut de gouvernance et de prise de décision à plus haut niveau, de stratégie claire de financement de certains projets et capacité avérée de respecter les termes des contrats publics et de résoudre les litiges.

Merci de votre attention !

Pour plus d'information :

[www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr)

